



Communiqué de presse

Action Cœur de Ville : la Banque des Territoires lance avec Make.org une grande consultation citoyenne sur la transformation des entrées de villes

Paris, 11 septembre 2024

La Banque des Territoires, associée à Make.org, lance une consultation citoyenne afin d'esquisser les entrées de villes de demain. Alors que la Banque des Territoires accompagne, dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, les collectivités désireuses de restructurer leurs entrées de villes, cette consultation lui permettra de penser collectivement un développement urbain équilibré de ces espaces.

La Banque des Territoires lance aujourd'hui une consultation citoyenne afin de recueillir les idées et suggestions du plus grand nombre de citoyens pour transformer les entrées de villes : zones commerciales, d'activité et industrielles. Cette consultation est accessible via la plateforme Make.org : <https://make.org/FR/consultation/entrees-de-ville/participe>

Les "entrées de villes" sont les zones qui se développent autour des principales routes menant à une ville. Elles sont souvent constituées de centres commerciaux, d'usines et d'entrepôts qui occupent beaucoup d'espace. L'évolution des modes de vie (croissance des villes, du réseau routier et de la grande distribution) a favorisé le développement de ces zones qui jouent aujourd'hui un rôle important dans le quotidien de nombreux Français, comme lieu de travail, de sociabilité, de consommation, et de loisirs. Les entrées de villes sont toutefois confrontées à de nombreux défis : les aménagements routiers marginalisent parfois la place des piétons, elles ne disposent pas toujours d'espaces publics de qualité. Elles accueillent aussi souvent un seul type d'activité, ce qui peut contribuer à leur fragilisation et à l'apparition de friches. On ne consomme aussi plus comme avant : au lieu d'aller dans son hypermarché en entrée de ville, on commande désormais davantage sur internet.

Dans ce contexte, la consultation porte sur les questions suivantes : Quelles sont vos idées pour améliorer ces espaces ? Comment les adapter aux nouveaux besoins des habitants et des consommateurs ? Quel devrait être le rôle d'une entrée de ville et comment devrait-elle s'articuler avec le centre (en matière de commerce, de services, d'accessibilité ou de logements)

Ouverte jusqu'au 30 octobre 2024, les résultats seront présentés en exclusivité lors la 6ème édition des Rencontres Action Cœur de Ville, organisée à Chartres le 10 décembre prochain par la Banque des Territoires.

Le programme Action Cœur de Ville, lancé en 2018, accompagne les projets de redynamisation des 245 villes bénéficiaires (villes-centres, et notamment l'équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie). Premier financeur du programme national Action Cœur de Ville initié par l'État, la Banque des Territoires mobilise son expertise et ses moyens financiers, de la conception à la mise en œuvre opérationnelle des projets de redynamisation de centre-ville.

Sur la période 2023-2026, la Banque des Territoires mobilise 2,5 Md € supplémentaires (soit près de 5 Md€ depuis le lancement du programme en 2018) :

- 90 M€ pour financer les expertises et ingénieries opérationnelles nécessaires à la transformation des projets
- 500 M€ pour investir dans les opérations portées par des sociétés de projet, avec des acteurs privés ou de l'économie mixte
- 700 M€ pour financer les projets avec des prêts
- 1,2 Md€ investis par CDC Habitat pour la construction ou la rénovation de 8.000 logements

80% de ces moyens sont consacrés à la transformation écologique.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedes territoires.fr



Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.com – 06 07 58 65 19

Anne-Lise Lucas – anne-lise.lucas@caissedesdepots.fr – 06 83 78 09 28